



MITC



PLAN NORD



HRF



DPC

## Troisième Réunion du Comité de Pilotage National du Projet Plan Nord

---

### Résolution pour la prorogation de la durée du projet

Cette résolution est adoptée dans le cadre de la troisième réunion du Comité de Pilotage National (CPN) du Projet de Prévention de Risque Sismique dans le Nord d'Haïti (Projet Plan Nord) qui s'est tenue le lundi 14 décembre 2015 de 10h à 12h am au siège du bureau de Coordination des projets de la Direction de la Protection Civile (DPC) à Juvénat, Pétion Ville, avec pour objectifs :

- (i) de statuer sur l'état d'avancement du dit Projet,
- (ii) et d'analyser la demande de prorogation de la durée du projet présentée par le PNUD.

Cette résolution traite spécifiquement de la prorogation de la durée du projet.

Les membres du Comité de Pilotage National participant à la réunion du 14 décembre 2015 soussignés,

1. Après avoir pris connaissance de l'état d'avancement du projet et analyser les argumentations du PNUD relatives à la demande de prorogation de la durée du projet ;
2. Ayant accepté les conclusions selon lesquelles il est nécessaire de proroger la durée du projet pour pouvoir atteindre les objectifs poursuivis ;
3. Tenant compte de l'importance du projet pour la mise en place de la résilience sismique des trois départements géographiques du Grand Nord, et
4. Conformément à leurs prérogatives

Déclarent approuver la demande de prorogation du Projet pour une durée de 12 mois à compter de 31 décembre 2015. Cette durée comprend une prolongation de 9 mois pour les travaux techniques à laquelle s'ajoutent trois mois pour la clôture administrative. La nouvelle date de fin des travaux est fixée au 31 décembre 2016

Demandent au PNUD de soumettre à la DPC tous les rapports rédigés en tant que partage d'information en attendant leur validation interne au PNUD avant leur transmission officielle au MICT.

Demandent au PNUD de soumettre, à la huitaine, au Comité de pilotage une nouvelle programmation en relation avec le nouveau délai tout en tenant compte des différentes activités retenues.

Encouragent le PNUD à prendre des mesures appropriées pour disposer des ressources qualifiées et suffisantes.

Exhortent le PNUD à tout mettre en œuvre pour respecter les nouvelles échéances tout en fournissant un travail conforme aux règles de l'art.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage est fixée au Mardi 22 mars 2016.

Fait à Juvénat, Pétion Ville, le 14 décembre 2015 pour servir et valoir ce que de droit.

Suivent les signatures :

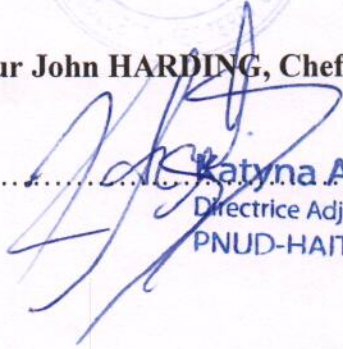
**Pour Le Gouvernement Haïtien**

**Monsieur Gino BONNET, Directeur Général du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Président du Comité de Pilotage National**

  
.....

**Pour le PNUD**

**Monsieur John HARDING, Chef de l'Unité Risques et Désastres du PNUD**



.....  
**Katyna Argueta**  
Directrice Adjointe-Programme  
PNUD-HAITI



**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DES  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

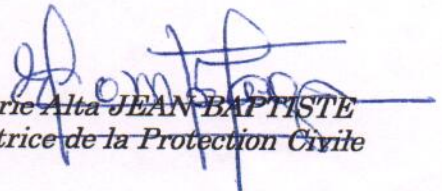
No. ....DPC-219/MAJB/gsp/EX: 15-16

*Monsieur Gino BONNET  
Directeur Général  
En ses bureaux.*

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature une copie de la résolution qui a été prise lors de la troisième réunion du comité de pilotage national du Projet Plan Nord le 14 décembre dernier en vue d'une prolongation de la durée de ce projet jusqu'au 31 décembre 2016.

Je saisis l'occasion pour vous renouveler, *Monsieur le Directeur Général*, l'assurance de mes considérations distinguées.

*pour*  
  
Marie Alta JEAN-BAPTISTE  
Directrice de la Protection Civile

Date: 4-1-16

	Act. info
RR	
CD	
DRR/P	
DRR/O	
PF	
TRV	
PRO	
UM	✓
Action Prise	
Classement	

Port-au-Prince, le 28 décembre 2015